



Le **Docteur Jérôme Paresys-Barbier, Président de la Section D du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens** nous parle de ce que va changer la **loi HPST** pour les **Adjoint**

s d'officines

, notamment en ce qui concerne les nouvelles missions de santé publique.

Le Président Paresys-Barbier évoque par ailleurs la future **ouverture du capital des pharmacies aux adjoints officinaux** et parle de la tendance aux **regroupement de pharmaciens**.

Interview du Docteur Paresys-Barbier

[Site Internet de l'Ordre National des Pharmaciens](#)